

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Declaration de Maladie

N° W21-772098

ESDS.100 > S

Maladie

Dentaire

Optique

A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12277

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BEN BELAID Dounia

Date de naissance :

1875

Adresse :

Habituelle

Tél. :

Habituel

Total des frais engagés :

181022 375,60 DH

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur HAMID LOUNIS
ORL ET CHIRURGIE CERVICO - FACIALE
19, Av. Hassan II - 5^e étage
Tél. : 0522.22.66.11 - CASABLANCA

Date de consultation :

12/10/23

Nom et prénom du malade :

BEN BELAID

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Enfan

Nature de la maladie :

Affection

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adhérent.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 01/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Dounia



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
OCT. 2023	V2		600	INP : 091095455 Docteur HAMID ORL ET CHIRURGIE CERVICO Tél. : 0529 42 00 00 f.p. AV. Bassas LOUVIERS
	+K3			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Chirurgien	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SIDI ABDERRAHMANE SKIPOU 2 Rue Kégoma - Tel: 0522 73 1501	24/11/23	378,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

A diagram of a dental arch showing upper and lower teeth. The upper teeth are numbered 1 through 5 on each side, and the lower teeth are numbered 1 through 5 on each side. A vertical arrow points downwards from the center of the arch.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXISTENCE

Docteur Hamid LOUNIS

Oto-Rhino-Laryngologie O.R.L et Chirurgie Cervico-Faciale
Spécialiste des Maladies
Nez-Gorge-Oreilles

Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Ancien Assistant des Hôpitaux de Paris

19, Av. Hassan II (Face librairie des Ecoles)
Casablanca - Tél : 0522 22 66 11 / 0522 29 60 53
Fax : 0522 22 71 24

الدكتور لونيس حميد

اختصاصي في أمراض وجراحة الأنف - الأذنين - الحنجرة

خريج كلية الطب بتولوز بفرنسا

مساعد سابق بمستشفيات باريس

ملحق سابق بمستشفيات باريس

19، شارع الحسن الثاني (أمام مكتبة المدارس)
الدار البيضاء - الهاتف : 0522 29 60 53
0522 22 66 11
فاكس: 0522 22 71 24

Casablanca, le 24 OCT. 2023.

Nom / Prénom :

BETH BESLAID

Docteur

COMPTE RENDU

Consultation ORL

K30 : Nasofibroscopie

K20 : Audiogramme

K10 : Impédance métrie

K10 : Lavage d'oreille

Autre :

Conclusion :

Rhinite allergique +
Hypertrophie Tonsillaire
Papilles molles et 2 fms nasales

Forfait : 600DH (Six cent DH)

Doctor HAMID LOUNIS
ORL ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE
19, AV. HASSAN II - 10^e étage
Tél. : 0522.22.66.11 - CASABLANCA

Docteur Hamid LOUNIS

Oto-Rhino-Laryngologie O.R.L et Chirurgie Cervico-Faciale
Spécialiste des Maladies
Nez-Gorge-Oreilles

Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Ancien Assistant des Hôpitaux de Paris

19, Av. Hassan II (Face librairie des Ecoles)
Casablanca - Tél : 0522 22 66 11 / 0522 29 60 53
Fax : 0522 22 71 24

الدكتور لونيس حميد

اختصاصي في أمراض وجراحة الأنف - الأذن - الحنجرة

خريج كلية الطب ببولوز بفرنسا

مساعد سابق بمستشفيات باريس
ملحق سابق بمستشفيات باريس

19، شارع الحسن الثاني (أمام مكتبة المدارس)
الدار البيضاء - الهاتف : 0522 22 66 11 / 0522 29 60 53
fax : 0522 22 71 24

Casablanca, le 26 OCT. 2023

130,-
Biotin 1g plus 75,-
40,90 1 pack 24,-
Allapred 20 75,-
2 fl. metax 75,-
190,00 Aeromax 75,-
117,00 2 fl metax 75,-
Efferal jara 50,- 2 fl 25,-
378,60

PHARMACIE SIDI ABDERRAHMANE
SKIREDJ Roukia
15-16 Rue Kergomar Résidence Anbar
Casablanca - Tél. 0522 79 79 01

Dr.
DOCTEUR HAMID JENIS
O.R.L ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE
19, AV. HASSAN II, 1^{er} étage
Tél. : 0522.22.66.11
CASABLANCA

Aeromax®
Budesonide

LOT: 06/10/25
PER: 01/2025
PPU: 190.00 dh

مضاد حيوي
بلاومن
125 ملليلتر
1 غرام

BIOTIC PLUS 1 g/125 mg
Biotique Plus est un médicament à usage externe.
P.V. : 190,00 DH
Numéro d'autorisation : 197742

Deva

أفبريد

بردنيزولون

عن طريق الفم

قرص متحلل 20

LOT : M0857
PER : 10/2024
PPU : 40,90DH

مخابر ديفا للصيدل
ج. واحدي صيدلي مسؤول